

LE BLOG  
**ANDRÉ GERIN**

*J'aime le rouge dans le respect du blanc et du bleu*

Jeudi 15 décembre 2011 - Déclaration de presse

**Arkema : j'en appelle aux parlementaires, sauvagardons le made in France !**

Le 7 décembre dernier, mon collègue Michel Vaxès, député communiste des Bouches-du-Rhône, interpellait, à l'Assemblée nationale lors de la séance des questions d'actualité, le ministre chargé de l'industrie, Eric Besson, à propos d'Arkema.

La réponse de ce dernier a été absolument hallucinante puisqu'elle a consisté à justifier l'abandon de l'activité PVC, une production made in France, au terme d'un montage financier au seul profit du fonds de pension américain dépeceur de l'entreprise française.

Non seulement, en effet, le pôle vinylique serait cédé gratuitement à Gary Klesch mais, en outre, le français reprendrait à sa charge la dette de 470 millions d'euros et verserait 100 millions d'euros de trésorerie à l'américain.

Or, M. Besson déclare à la représentation nationale qu'il a reçu le groupe Klesch au ministère et que les engagements pris sont extrêmement clairs. On croit rêver !

Klesch est une entreprise à la Tapie puissance 10. Sa spécialité consiste à faire main basse sur des entreprises européennes qui visent à se restructurer. Il s'agit d'un expert du sale boulot, d'un démolisseur d'usines et d'emplois.

Le scénario est connu : il achète pour une durée limitée, licencie au bout de quelques mois et conduit l'établissement concerné à sa fermeture en libérant des terrains en vue notamment d'opérations immobilières.

Quelques exemples récents suffisent à éclairer le procédé :

- Raffinerie Heide en Allemagne, licenciements,
- Fonderie aluminium aux Pays-Bas, chômage technique, puis licenciements,
- Cession de Shell dans plusieurs pays, même scénario,
- Entente avec Alkan pour des fonderies d'aluminium, salaires réduits.

Et M. Besson voudrait nous faire croire que Klesch serait le sauveur d'Arkema et de ses emplois. Cela relève de la complicité et du mensonge d'État.

J'ai donc décidé de m'adresser à tous les parlementaires concernés par les sites Arkema producteurs de PVC.

Je leur propose que nous prenions l'initiative collective d'exiger du gouvernement une réunion d'urgence avec les représentants syndicaux afin d'obtenir dans l'immédiat :

- La suspension de la procédure de cession du PVC,
- L'élaboration et la mise en œuvre de dispositions en vue de maintenir cette production nationale.

Députés :

Charles de la VERPILLERE - Jean-Louis BIANCO - Michel VAXÈS - Christian BLANC - Jean LASSALLE-

Marc JOULAUD - Thierry CARCENAC - Dominique CAILLAUD - François LONCLE - Martine CARRILLON-  
COUVREUR - Michel TERROT - Roland MUZEAU – Manuel AESCHLIMANN

Sénateurs :

Guy FISCHER - Christiane DEMONTES - Gérard COLLOMB